



SURFRIDER SALUE L'INTERDICTION DES SACS PLASTIQUE A USAGE UNIQUE EN FRANCE

Surfrider se réjouit de l'entrée en vigueur de l'interdiction des sacs plastique à usage unique le 1er juillet en France. Une victoire importante, fruit d'années de mobilisation de Surfrider Foundation Europe via sa campagne *Non aux sacs plastique !*

Une grande avancée pour la protection des océans

"Nous accueillons avec un grand plaisir l'entrée en vigueur tant attendue de l'interdiction des sacs plastique à usage unique, qui représente l'aboutissement d'années d'effort mais surtout une grande avancée pour la protection de l'Océan" Antidia Citores, responsable du lobbying de Surfrider Foundation Europe.

Depuis 2011, Surfrider et ses bénévoles se sont mobilisés sur le terrain et auprès des décideurs dans le cadre de la campagne Surfrider *Non aux sacs plastique* pour que cette interdiction devienne réalité.

Ce fléau de l'Océan sera enfin réduit à la source: une excellente nouvelle pour l'environnement, et en particulier pour les écosystèmes aquatiques et les animaux marins, victimes chaque année des sacs plastique. L'interdiction des sacs plastique à usage unique représente également une avancée pour la santé humaine puisqu'elle limitera l'entrée de micro-plastiques dans la chaîne alimentaire.



Vers une société sans sac plastique

Surfrider restera **vigilant** et **mobilisé** en France pour s'assurer du respect de l'interdiction et de la mise en oeuvre des potentielles sanctions. L'accompagnement sur le terrain des citoyens, commerçants et autorités locales dans la transition vers une société sans sac plastique, sera essentiel pour que l'interdiction soit effective.

Surfrider appelle les français à s'emparer des alternatives réutilisables à leur disposition - cabas, sacs à dos, etc- les seules véritables solutions durables pour préserver ensemble notre environnement et notre Océan, face à la tendance du biodégradable et autres alternatives jetables.



Surfrider reste mobilise pour une interdiction dans toute l'Europe

La transposition française de la directive européenne de 2015 qui impose une réduction de la consommation des sacs plastique à usage unique est à saluer: **le choix de l'interdiction est le plus efficace pour réduire significativement cette pollution**. Surfrider appelle les autres Etats membres de l'Union européenne à suivre l'exemple de la France d'ici le 27 novembre 2016, date limite pour la transposition de la directive européenne dans leurs droits nationaux.

La **Journée internationale sans sac plastique** du 3 juillet prochain sera l'occasion de mobiliser les citoyens européens et de demander l'interdiction des sacs en plastique à usage unique à tous les pays européens.

CONTACTS PRESSE

Antidia CITORES, Responsable du lobbying, acitores@surfrider.eu, 06 32 68 90 36

Gaëlle HAUT, Coordinatrice de la Campagne *Non aux sacs plastique*, ghaut@surfrider.eu, +32 4 87 25 14 18

Emilie CHAVAROCHE, Chargée de communication, echavaroche@surfrider.eu, 0608105802

Surfrider Foundation Europe est une association environnementale loi 1901 créée en 1990 en France (Biarritz). Elle s'est dotée, au cours de son existence, de réelles expertises dans les domaines de la recherche, de l'action locale, ainsi que dans la création et la diffusion d'outils pédagogiques. Elle rassemble aujourd'hui un réseau de 700 bénévoles, 10 500 adhérents et 120 000 sympathisants autour d'une quarantaine d'antennes locales, actives dans douze pays d'Europe. En savoir plus : www.surfrider.eu